

LP PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine(s) ministériel(s) : Sciences humaines et sociales

PLUS D'INFOS

Durée : 1 an

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

* Enseignement à distance

* Formation continue

* Formation initiale

Nature de la formation : Diplôme national

Organisation de la formation

- Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (sur site)
- Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (Formation à distance)
- Parcours Conception et mise en oeuvre de projets culturels - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (sur site)
- Parcours Conception et mise en oeuvre de projets culturels - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (formation à distance)

Contacts

Contact administratif

Département Histoire

secHist-let@univ-lemans.fr

Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine

- LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (sur site)

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Présentation

Cette Licence Professionnelle, Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine, a pour but de former en un an des Médiateurs / Médiatrices du patrimoine, chargés de faire partager au public des connaissances sur le patrimoine, principalement historique, à travers des actions de médiation directe (visites guidées, des ateliers pédagogiques, des animations...) et indirecte (livrets, documents d'accompagnement, activités multimédias...). La médiation repose sur la maîtrise de connaissances, la mobilisation de techniques d'expression et de communication permettant de transmettre des savoirs et des savoir-faire à des publics très larges. La formation est plus particulièrement centrée sur les publics jeunes, scolaires et familiaux.

Le médiateur est généralement sous l'autorité du responsable de la structure, qu'il aide et qu'il assiste, mais il est l'opérateur sur le terrain, en contact direct avec le public.

Le Médiateur de patrimoine peut exercer ses fonctions dans des organismes divers :

- Collectivités territoriales, service patrimoine d'un réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, classes patrimoines
- Centres d'interprétation du patrimoine, musées, écomusées, monuments historiques
- Associations, entreprises patrimoniales ou culturelles qui interviennent dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals...
- Offices de tourisme

Savoir faire et compétences

La Licence Professionnelle « Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine » vise à doter les étudiants d'une bonne culture générale historique et patrimoniale,

ainsi qu'à former aux outils et techniques de la médiation et des bases dans la dimension administrative du métier (gestion).

- Créer et monter un projet éducatif et culturel relatif au patrimoine
- Identifier les publics, analyser les besoins d'un territoire, rechercher l'information utile, concevoir ou participer à la conception des actions envisagées
- Mettre en œuvre sur le terrain ce projet
- Prendre en charge un groupe de personnes dans le cadre de missions de médiation directe
- Évaluer les actions et les adapter en fonction des résultats observés.

Les + de la formation

La formation repose sur des enseignements « disciplinaires » (histoire de l'art, du patrimoine, histoire générale) assurés par des enseignants-chercheurs de l'université, et des enseignements à visée professionnelle (outils de la médiation, communication, la médiation du patrimoine dans divers contextes, la prise en charge des publics...) dispensés en grande partie par des professionnels de la médiation et du patrimoine.

L'année de formation se déroule en 2 temps

1- deux semestres de formation à l'université du Mans, de septembre à avril : culture générale et historique, découverte du terrain culturel et patrimonial, théorie et pratique de la médiation, projet tuteuré, gestion, droit, communication, anglais.

2- avril - août : stage de 3 mois minimum dans une structure patrimoniale, suivi d'un mémoire et d'une soutenance (début septembre). Les stages peuvent être réalisés partout en France, sur des missions de médiation (guidage, ateliers, animations, accueil et prise en charge des publics, conception ou refonte d'outils de médiation...).

Contenu de la formation

L'année de formation se déroule en 2 temps

1- deux semestres de formation à l'université du Mans, de septembre à avril : culture générale et historique, découverte du terrain culturel et patrimonial, théorie et pratique de la médiation, projet tuteuré, gestion, droit, communication, anglais.

2- avril - août : stage de 3 mois minimum dans une structure patrimoniale, suivi d'un mémoire et d'une soutenance (début septembre). Les stages peuvent être réalisés partout en France, sur des missions de médiation (guidage, ateliers, animations, accueil et prise en charge des publics, conception ou refonte d'outils de médiation...).

Organisation de la formation

- LP PAT parcours DPPC (Obligatoire)
- 2UE au choix parmi 4

- 2UE au choix parmi 4 (A choix: 2 Nombre d'ELP max à choisir 2)

- Histoire générale Antique
- Histoire générale Médiévale
- Histoire générale Moderne
- Histoire générale Contemporaine

- Patrimoine 1 (antique)
- Patrimoine 2 (médiéval)
- Patrimoine 3 (moderne)
- Paysage et patrimoine
- Histoire des institutions culturelles
- Aspects organisationnels et techniques de la médiation
- Théorie et outils de la médiation
- Contenu scientifique et mobilisation de terrain
- Connaissance des dispositifs culturels et territoriaux
- Langue étrangère : anglais
- Projet tutoré multimédia
- Stage

Contrôle des connaissances

Sous-réserve de modification compte-tenu de la situation actuelle

🔗 [Contrôle des connaissances](#)

🔗 [Modalités de Contrôle des connaissances générales](#)

Modalités de Contrôle des connaissances particulières (prochainement en ligne)

Conditions d'accès

Pour être accueilli.e dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

- soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle
- soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence
- soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale
- soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de [candidatures](#) de l'université

Sélection sur dossiers et entretiens en mai – juin.

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

Étudiants titulaires d'un Bac + 2 minimum (histoire, histoire de l'art, BTS tourisme, DUT métiers du livre, BTS animation, mais aussi lettres, civilisations européennes...) avec un intérêt fort pour l'histoire et le patrimoine au sens large et des expériences dans les domaines du patrimoine et/ou du public jeune (associations, bénévolat, jobs temporaires...).

Poursuite d'études

Il est possible, après sélection sur dossier et entretien, d'intégrer un master patrimoine. L'université du Mans propose un [parcours Valorisation du patrimoine culturel et développement local](#) pouvant offrir une poursuite d'étude, débouchant sur des métiers différents (responsable de structure, chargé de valorisation...), pour lesquels une expérience de la médiation peut être un atout.

Insertion professionnelle

“ [Voir les résultats de l'enquête ministérielle de décembre 2018 sur le devenir des diplômés de LP et Master](#) ”

La licence professionnelle permet d'obtenir rapidement une qualification professionnelle pour une insertion directe dans la vie active, dans le métier de médiateur.

La structure des carrières dans la médiation conduit assez souvent à occuper en début de carrière des CDD (remplacements, missions temporaires de soutien à une action particulière, montage d'une nouvelle activité...), pouvant déboucher sur un CDI et des contrats de longue durée. La polyvalence (ouverture sur la pluralité des types de patrimoine, intérêt pour les différentes périodes et thématiques historiques...), le goût du contact (des publics, des professionnels) et le dynamisme sont des atouts pour une bonne insertion professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique

Autres contacts

Contact : benoit.musset@univ-lemans.fr

Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (Formation à distance)

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Formation continue
- * Enseignement à distance

Présentation

Se spécialiser à distance



La licence professionnelle **Développement et protection du patrimoine culturel, spécialité Activités éducatives et culturelles - Médiateur du patrimoine**, forme les professionnels de la culture, du tourisme et du patrimoine à la conception de projets éducatifs et culturels relatifs au patrimoine.

La formation à distance s'organise principalement autour d'enseignements théoriques visant à acquérir une solide culture générale et à nourrir un regard critique. Elle aboutit sur la rédaction et la présentation d'un mémoire professionnel portant sur un objet patrimonial.

Destinée aux salariés en formation continue ou aux particuliers en reprise d'études qui ont déjà une expérience professionnelle dans le secteur du patrimoine (au moins 2 ans), cette formation dispense des enseignements « professionnels », du stage (modules disponibles en présentiel).

Ce dispositif d'enseignement à distance prévoit un accompagnement régulier de l'équipe pédagogique ainsi que des espaces d'échanges avec les autres étudiants. L'étudiant peut ainsi conserver son activité professionnelle tout en se formant à de nouvelles compétences.

Objectifs

- * Obtenir une solide culture générale : histoire culturelle et histoire de l'art
- * Développer un esprit critique
- * Maîtriser une langue vivante (anglais ou allemand)
- * Concevoir et organiser des projets centrés sur la médiation du patrimoine (tourisme, culture, histoire)
- * Profiter d'un enseignement de qualité dispensé par des professeurs et Maîtres de conférences.

Savoir faire et compétences

- * Adopter une approche historienne de la culture et de l'actualité
- * Maîtriser la diversité des supports culturels (textes, vestiges matériels, images, sons...)
- * Capacité à effectuer des recherches sur internet et sur des ouvrages scientifiques
- * Construire un propos de façon logique en l'inscrivant dans un contexte
- * Utiliser les technologies nouvelles de l'information et de la communication, savoir participer à la création d'un support multimédia
- * Créer et monter un projet de médiation

(analyser les besoins, rechercher l'information, concevoir ou participer à la conception de tout ou partie du projet de médiation, repérer les coopérations nécessaires, savoir faire appel à d'autres compétences, évaluer les moyens humains et matériels, quantifier les moyens financiers, identifier les potentiels en fonction des publics concernés, identifier les demandes)

Contenu de la formation

Cette licence professionnelle est organisée à distance, c'est-à-dire que les cours sont disponibles en ligne sur la [plateforme pédagogique EAD-UM](#). Ce dispositif est conçu pour les personnes qui souhaitent conserver leur activité professionnelle tout en se formant à de nouvelles compétences. Il est tout à fait possible de préparer cette formation sur un ou deux ans en fonction de votre projet.

Cette formation à distance correspond aux enseignements théoriques de la Licence Professionnelle « Conception de projets culturels » organisée en présentiel à Le Mans Université. Elle dispense des enseignements professionnels, du stage.

Elle est exclusivement réservée aux professionnels qui ont une solide expérience dans le secteur de la culture, du patrimoine ou du tourisme (au moins 2 ans).

Cette formation relève de la formation continue. Elle n'est pas ouverte aux étudiants en formation initiale.

Regroupements

- * **En présence :**

Trois jours à Le Mans Université sont **obligatoires** :

- une journée fin septembre : ce regroupement est organisé afin de faire connaissance avec l'équipe pédagogique et de rencontrer les autres étudiants de la promotion. C'est l'occasion de présenter le déroulement de la formation et le fonctionnement de l'enseignement à distance.
- deux journées au début du mois de juin pour les examens.

Les déplacements sont à votre charge.

*** A distance**

Une classe virtuelle est généralement organisée à mi-parcours, dans le but de faire le point sur les travaux et les difficultés rencontrées. C'est l'occasion de discuter avec les membres de l'équipe pédagogique.

Des classes virtuelles avec un enseignant sont associées à certains modules de la formation.

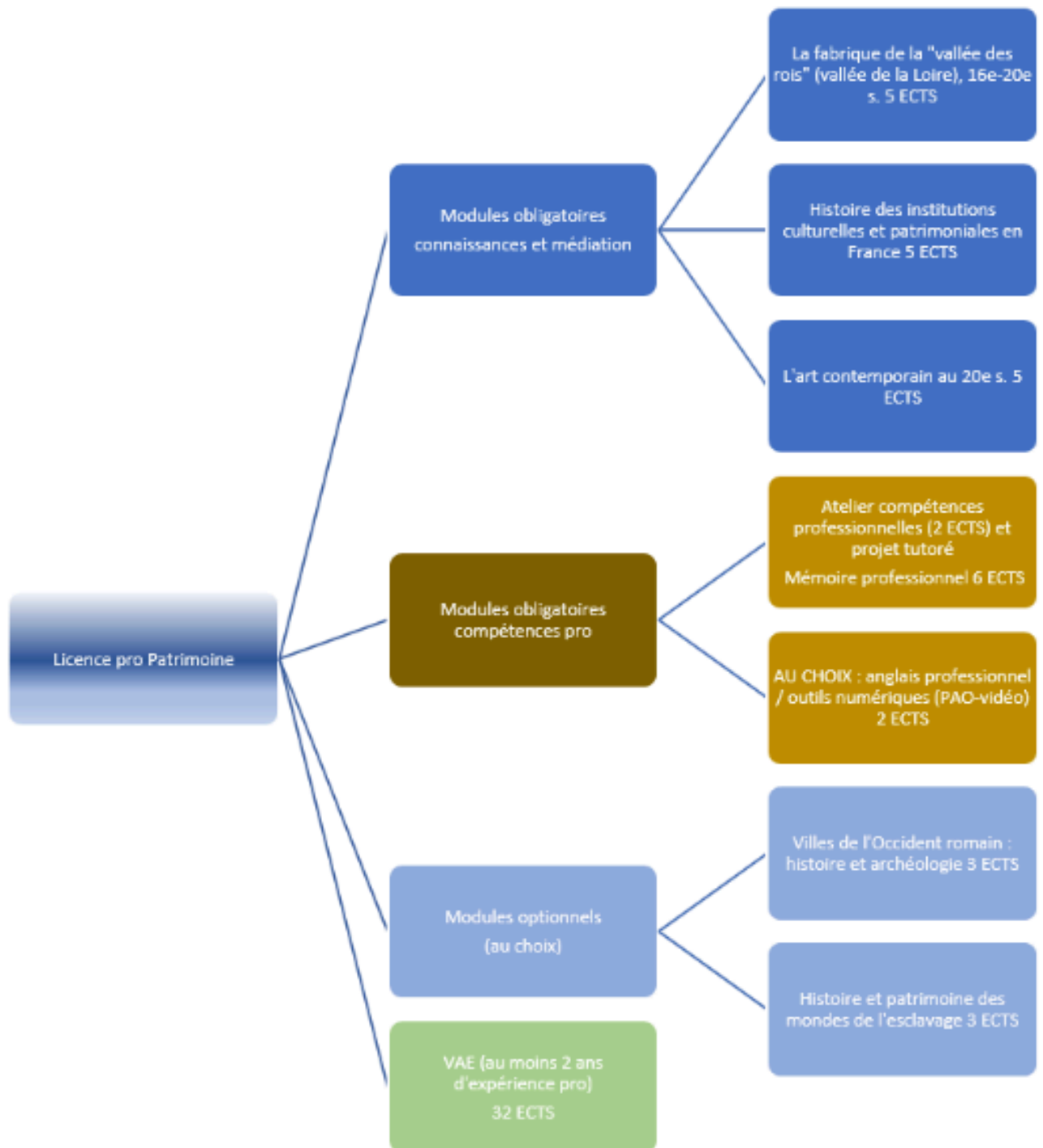
* Accès à la classe virtuelle depuis une connexion internet et une adresse URL qui vous sera fournie ultérieurement;

* Équipement nécessaire : micro-casque ; ou casque ; ou haut-parleur.

-> Découvrir l'[enseignement à distance](#).

Organisation des enseignements

La formation contient environ 150 heures d'enseignement et s'organise autour de 6 modules :



Pour visualiser, cliquez sur l'image

Les modules sont composés de cours magistraux et de travaux dirigés :

- * Les cours sont destinés à approfondir votre culture générale.
- * Les TD vous permettent de maîtriser les méthodes des historiens, d'apprendre à rédiger et à construire une argumentation.

Les cours et les travaux dirigés sont mis en ligne de façon progressive. Toutes les deux semaines, un nouveau document complète et enrichit le cours dans chaque module.

Contrôle des connaissances

Comment valider de la formation?

Pour obtenir votre licence , il vous faut obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10. Chaque module propose des exercices, des évaluations à distance tout au long de l'année (contrôle continu) et un examen final.

* **Contrôle continu**

Pendant l'année, vous devez envoyer des devoirs (généralement des dissertations, analyses documentaires, travaux collaboratifs) par mail ou par courrier aux enseignants qui vous enverront ensuite les copies annotées. Vous pourrez accéder aux corrigés et aux notes de vos devoirs directement sur la plateforme EAD-UM.

* **Examen final**

En complément, un **examen sur table** est organisé début juin à **Le Mans Université sur deux jours pour les 3 modules suivants :**

- histoire des institutions culturelles et patrimoniales
- la fabrique de la « vallée des rois »
- l'art contemporain au 20^e siècle

Pour les modules au choix suivants, l'évaluation s'effectue à distance :

- représentations et sensibilités collectives à l'époque moderne
- villes de l'occident Romain : Histoire et archéologie

* **Mémoire**

Le mémoire professionnel doit être remis mi-mai et **ne nécessite pas de soutenance** devant un jury.

* **Rattrapage**

En cas d'échec aux examens du mois de juin, une session de rattrapage vous sera proposée en septembre dans les modules où votre note était inférieure à 10.

Calendrier

* **Ouverture des candidatures :**

1^{ère} session : du 11 avril au 12 juin 2022

2^{ème} session (sous réserve de place disponible) : du 22 août au 10 septembre 2022

* **Ouverture des inscriptions administratives :** début juillet

* **Début des enseignement :** 1^{ère} semaine d'octobre

* **Rendu du mémoire :** 15 mai

* **Examens :** début juin

* **Jury :** début juillet

* **Session de rattrapage :** 2^{ème} semaine septembre

* Réunion de rentrée cette année : 27 septembre 2022

* **En présence :**

Réunion de rentrée : fin septembre ou début octobre (1 journée)

Examens : début juin (2 journées maximum)

* **A distance :**

Une classe virtuelle sera organisée en janvier pour le suivi général.

D'autres classes virtuelles sont associées aux modules.

Responsable de formation & équipe pédagogique

La formation est constituée de professeurs et Maîtres de conférences :

* **Rachel Renault, responsable de la formation :** Maître de Conférences en Histoire moderne, Le Mans Université - Membre du TEMOS -**En savoir +**

* **Rita Soussignan :** Professeur en Histoire romaine, Le Mans Université - Membre du CESAM -**En savoir +**

* **Estelle Bertrand :** Maître de Conférences en histoire romaine, Le Mans Université - Membre du CESAM -**En savoir +**

* **Aurélien Ruellet :** Maître de conférence en Histoire moderne, Le Mans Université - Membre du CERHIO -**En savoir +**

* **Renaud Bouchet :** Maître de Conférences en histoire de l'art contemporain, Le Mans Université - Membre du Temos -**En savoir +**

* **Stéphane Tison :** Maître de Conférences en Histoire contemporaine, Le Mans Université - Membre du TEMOS -**En savoir +**

* **Véronique Iles :** professeur d'anglais au Lycée professionnel Funay- Boucher, Le Mans

* **Joël Bodereau :** musicologie

* **Sébastien Angonnet** (ingénieur d'études) et **Yannick Véry** (vidéaste)

Modalités d'inscription

Constituer un dossier écrit comprenant les **pièces indiquées sur la fiche** de candidature et **une lettre de motivation** dans laquelle le candidat exposera très précisément ses motivations et son projet professionnel.

Cette lettre est déterminante et doit être appuyée par des attestations des stages détaillées évoquant l'expérience professionnelle, les formations suivies, les diplômes obtenus et les stages effectués. Ce dossier est destiné à permettre à la commission de se prononcer sur la demande du candidat.

Les candidats sont tenus informés des résultats de la commission de sélection avant fin septembre.

-> **Pour candidater en ligne, rendez-vous sur [ce portail dédié](#)**

Ouverture des candidatures :

1ère session : du 11 avril au 12 juin 2022

2e session : du 22 août au 10 septembre 2022

Si votre candidature est validée, vous pouvez procéder à votre inscription administrative.

Afin de connaître la procédure d'inscription, veuillez d'abord identifier votre statut [sur cette page](#).

Si vous avez effectué votre candidature en ligne, la procédure vous sera indiquée par courriel.

Vous avez besoin de complément d'information ? Consultez [notre page](#).

Public cible

Toute personne salariée et/ou demandeur d'emploi dans le domaine de la culture, du patrimoine, du tourisme.

Cette formation n'est pas ouverte aux étudiants en formation initiale.

Dans les DOM-TOM les examens peuvent être réalisés sur place. Dans ce cas, vous devez prendre contact avec un établissement scolaire qui doit être centre d'examen.

Cette formation est ouverte au public francophone avec équivalence de diplôme pour l'accès à la formation. Les examens en présentiel peuvent être organisés dans le pays de résidence. A charge pour vous de contacter l'ambassade de France de ce pays.

Le SFC, Service de Formation Continue universitaire, vous accueille, vous oriente et vous accompagne dans votre projet de reprise d'études?

Toutes les informations nécessaires dans cet [espace dédié](#).

Pré-requis nécessaires

Avoir validé :

- * un niveau BAC +2 (et validé 120 ECTS)
- * une Licence (Lettres, langues ou Sciences humaines et sociales)
- * un DUT (communication, information)
- * un BTS (tourisme : AGTL)

ET

- * disposer d'une expérience professionnelle dans le secteur de la culture, du tourisme ou du patrimoine (au moins 2 ans)

OU BIEN :

- * avoir une validation de vos Acquis Professionnels ([Renseignements sur la VAP](#))

Pré-requis recommandés

Pour suivre cette formation dans des conditions optimales, il est notamment conseillé :

- * de maîtriser l'informatique, internet et la langue française ;
- * d'avoir une bonne capacité d'organisation et de travail en autonomie ;
- * d'avoir suffisamment de temps à consacrer à la formation ;
- * de connaître le domaine culturel, les métiers du patrimoine, de la culture et de l'animation ;
- * de démontrer votre forte motivation professionnelle ou de professionnalisation dans ce secteur.

Insertion professionnelle

Le Médiateur de patrimoine est un professionnel de la culture qui peut exercer ses fonctions dans des organismes divers :

- * Collectivités territoriales (par concours ou par contrat)
- * Dans le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, il est l'assistant de l'animateur du patrimoine
- * Associations
- * Cabinets d'études
- * Entreprises patrimoniales ou culturelles qui interviennent dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals.

Responsabilités : il est sous l'autorité du responsable de la structure qu'il aide et qu'il assiste, mais il est l'opérateur sur le terrain.

Il est recruté par :

- * Les collectivités territoriales dans lesquelles il peut entrer par voie de concours ou par contrat, des associations,
- * des cabinets d'études ou entreprises patrimoniales ou culturelles,
- * des structures diverses qui organisent des festivals et des loisirs.

Types d'emplois :

- * Médiateur du patrimoine
- * Assistant d'un animateur de patrimoine
- * Découvrez les métiers sur orientation-pour-tous.fr
- * Rechercher dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (code ROME)
- Pôle-Emploi.fr
- * K1602 - Gestion de patrimoine culturel
- * K2108 - Enseignement supérieur
- * K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
- * G1102 - Promotion du tourisme local

Contacts

Responsable pédagogique

Tison Stéphane
stephane.tison@univ-lemans.fr

Contact administratif

Département Histoire
secHist-let@univ-lemans.fr

Parcours Conception et mise en oeuvre de projets culturels - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (sur site)

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Présentation

La Licence Professionnelle, **Parcours Conception et mise en œuvre de projets culturels**, a pour but de former en un an un/une professionnel/le de la culture capable d'assister un responsable de structure culturelle et de l'accompagner dans le pilotage de projets depuis l'idée initiale jusqu'au bilan final, voire assumer en autonomie la conception et la mise en œuvre de projets culturels sur le terrain.

Polyvalent.e, son champ de compétences pourra couvrir la programmation, la communication, la médiation, la gestion ainsi qu'une large étendue de domaines artistiques : théâtre, danse, musique, cinéma, cirque ou encore arts plastiques.

Le concepteur et gestionnaire de projets culturels peut exercer ses fonctions dans des organismes divers :

- * Collectivités territoriales (par concours ou par contrat)
- * Associations
- * Centres culturels
- * Musées
- * Cabinets d'études
- * Entreprises/auto-entreprises culturelles intervenant dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals...

Savoir faire et compétences

- * Créer et monter un projet éducatif et culturel relatif au patrimoine ou à la culture : identifier les publics, analyser les besoins d'un territoire tant urbain que périurbain ou rural, rechercher l'information utile, concevoir ou participer à la conception de tout ou partie des actions envisagées
- * Mettre en œuvre sur le terrain ce projet et l'animer dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, le plus souvent sous l'autorité du responsable de la structure et dans le cadre de la politique patrimoniale ou culturelle définie par l'employeur
- * Prendre en charge un groupe de personnes dans le cadre de missions de médiation directe (animations d'ateliers pédagogiques, visites commentées sur site, etc.)
- * Promouvoir l'activité mise en place et gérer efficacement la communication autour d'elle
- * Assurer le suivi administratif et financier des activités mises en place
- * Évaluer les actions et les adapter en fonction des résultats observés
- * Animer une équipe pluridisciplinaire et coordonner les activités

* Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement local et les présenter aux acteurs locaux

Compétences transversales

- * S'exprimer à l'oral et à l'écrit en Anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique
- * Prendre la parole en public pour présenter un projet
- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- * Développer une argumentation avec un esprit critique

Compétences professionnelles

- * S'adapter à son environnement de travail
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- * Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- * Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel
- * Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre

Les + de la formation

Des professionnels impliqués interviennent pour 50% dans nos enseignements, dans le champ du théâtre, de la musique, de la danse, du cinéma, de l'art contemporain ou encore du cirque. Ils sont notamment administrateur/trice de lieu de culture, Chargé/e des publics et de l'action culturelle, Chorégraphe, Directeur/trice de compagnie, Metteur/euse en scène, Responsable de développement, Chargé/e de Programmation et animation, Comédien/nne.

Contenu de la formation

Formation gérée par le Département d'Histoire de l'Université du Mans. Trois temps forts :

- * Le 1^{er} semestre met l'accent sur la culture générale et historique (histoire, histoire de l'art, de la musique, du cinéma, du théâtre), tout en intégrant des éléments de préprofessionnalisation (théâtre, danse, visites de lieux et structures, spectacles, anglais appliqué au domaine culturel).
- * De la théorie (cours d'administration, droit, gestion, communication...) à la pratique (ateliers, rencontres, participation concrète aux actions du Service culture de l'université, projets tutorés...), le 2^e semestre renforce les compétences techniques exercées individuellement et en équipe, tout en contribuant à l'extension du réseau professionnels des étudiants et à leur enrichissement culturel.
- * Un stage de 14 à 16 semaines en milieu professionnel, suivi de la soutenance d'un rapport de stage devant un jury.

Organisation de la formation

- LP PAT parcours MOPC (Obligatoire)
- 1 UE au choix parmi 2

- 1 UE au choix parmi 2 (A choix: 1 Nombre d'ELP max à choisir 1)
 - Patrimoine 2 (médiéval)
 - Patrimoine 3 (moderne)

- 1 UE au choix parmi 3
 - 1 UE au choix parmi 3 (A choix: 1 Nombre d'ELP max à choisir 1)
 - Histoire médiévale (approfondissement)
 - Histoire moderne (approfondissement)
 - Histoire contemporaine (approfondissement)

- Histoire des institutions culturelles
- Histoire de l'art (Contemporain)
- Histoire culturelle et sociale (Musique)
- Histoire culturelle et sociale (Cinéma)
- Culture et pratique (Danse)
- Culture et pratique (Théâtre)
- Compréhension du territoire
- Méthodologie du projet
- Communication culturelle
- Conception et conduite de projets (archi lieux culturels)
- Conception et conduite de projets (cinéma et territoire)
- Conception et conduite de projets (projets en arts visuels)
- Conception et conduite de projets (musiques actuelles)
- Administration et gestion
- Pratiques numériques
- Anglais professionnel
- Projet tutoré (première partie)
- Projet tutoré
- Projet tutoré (semaine culturelle)
- Stage

Contrôle des connaissances

Sous-réserve de modification compte-tenu de la situation actuelle

[ⓘ Contrôle des connaissances](#)

[ⓘ Modalités de Contrôle des connaissances générales](#)

Modalités de Contrôle des connaissances particulières (prochainement en ligne)

Conditions d'accès

Pour être accueilli.e dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

* soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle

* soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence

- * soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale
- * soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de [candidatures](#) de l'université

Sélection sur dossiers et entretiens en mai – juin.

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

Les personnes concernées par cette LP sont les titulaires d'un Bac + 2 minimum avec intérêt fort pour la vie culturelle au sens large et des expériences dans ce domaine (associations, bénévolat, missions intérimaires, pratiques artistiques éventuelles ...). Certain.e.s étudiant.e.s intègrent la formation par le biais de la validation des acquis (VAP85-VAE2002).

Insertion professionnelle

“ [Voir les résultats de l'enquête ministérielle de décembre 2018 sur le devenir des diplômés de LP et Master](#) ”

Cette licence vise à former en un an un.e professionnel.le de la culture qui exercera ses fonctions dans des organismes divers :

- * Collectivités territoriales (par voie de concours ou par contrat)
- * Centres culturels
- * Associations
- * Cabinets d'études
- * Entreprises culturelles ou structures qui interviennent dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals.

Sur le plan des responsabilités, il/elle est le plus souvent sous l'autorité du responsable de la structure qu'il aide et qu'il assiste, mais peut ponctuellement assumer de façon autonome l'intégralité d'un projet culturel, de sa conception à la mise en œuvre.

🔗 [Retrouvez la plaquette sur le devenir de nos étudiants.](#)

Types d'emplois :

- * Chargé de l'action culturelle (relation avec les publics, médiation culturelle...)
- * Chargée de diffusion (association théâtre, musique)
- * Programmateur
- * Adjoint(e) à l'administrateur (structure culturelle)

* Assistant(e), Collaborateur(trice) du Directeur (musée, théâtre, cinéma, salle de concert, festival...)

* Adjoint du patrimoine (musée, bibliothèque)

* Médiateur(trice) culturel (collectivités, structures culturelles)

Découvrez les métiers sur orientation-pour-tous.fr

Rechercher dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (code ROME) - Pôle-Emploi.fr

* K1602 - Gestion de patrimoine culturel

* K2108 - Enseignement supérieur

* K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société

* G1102 - Promotion du tourisme local

Contacts

Contact administratif

Département Histoire

secHist-let@univ-lemans.fr

Parcours Conception et mise en oeuvre de projets culturels - LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel (formation à distance)

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Enseignement à distance
- * Formation continue

Présentation



La licence professionnelle **Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, spécialité Conception et mise en oeuvre de projets culturels**, forme des professionnels de la culture à la conception de projets. Ils doivent être capable d'exploiter un champ large de compétences en gestion, programmation, communication, médiation dans divers champs artistiques (théâtre, danse, musique, cinéma, arts visuels...).

Destinée aux professionnels travaillant dans les secteurs culturels cette formation à distance relève de la formation continue. Elle s'organise principalement autour d'enseignements théoriques visant à acquérir une solide culture générale et à nourrir un regard critique. Elle aboutit sur la rédaction et la présentation d'un mémoire professionnel portant sur une manifestation culturelle.

Ce dispositif d'enseignement à distance prévoit un accompagnement régulier de l'équipe pédagogique ainsi que des espaces d'échanges avec les autres étudiants. L'étudiant peut ainsi conserver son activité professionnelle tout en se formant à de nouvelles compétences.

Objectifs

- * Obtenir une solide culture générale : histoire culturelle et histoire de l'art
- * Développer un esprit critique
- * Former à la conception de projets (culturels, touristiques)
- * Profiter d'un enseignement de qualité dispensé par des professeurs et Maîtres de conférences.

Savoir faire et compétences

- * Adopter une approche historique de la culture et de l'actualité
- * Maîtriser la diversité des supports culturels (textes, vestiges matériels, images, sons...)
- * Capacité à effectuer des recherches sur internet et sur des ouvrages scientifiques
- * Construire un propos de façon logique en l'inscrivant dans un contexte
- * Maîtrise des outils informatiques permettant de travailler à distance
- * Concevoir un projet fondé sur une connaissance des territoires, des partenaires et des politiques culturelle (analyser les besoins, rechercher l'information, concevoir ou participer à la conception de tout ou partie de produits culturels, repérer les coopérations nécessaires, savoir faire appel à d'autres compétences, évaluer les moyens humains et matériels, quantifier les moyens financiers, identifier les potentiels en fonction des publics concernés, identifier les demandes)

Contenu de la formation

Cette licence professionnelle est organisée à distance, c'est-à-dire que les cours sont disponibles en ligne sur la [plateforme pédagogique EAD-UM](#). Ce dispositif est conçu pour les personnes qui souhaitent conserver leur activité professionnelle tout en se formant à de nouvelles compétences. Il est tout à fait possible de préparer cette formation sur un ou deux ans en fonction de votre projet.

Cette formation à distance correspond aux enseignements théoriques de la Licence Professionnelle « Conception de projets culturels » organisée en présentiel à Le Mans Université. Elle dispense des enseignements professionnels, du stage.

Elle est exclusivement réservée aux professionnels qui ont une solide expérience dans le secteur de la culture, du patrimoine ou du tourisme (au moins 2 ans), salariés et/ou en demande d'emploi.

Cette formation relève de la formation continue. Elle n'est pas ouverte aux étudiants en formation initiale.

Regroupements

* **En présence :**

Trois jours à Le Mans Université sont **obligatoires** :

- Une journée de présentation est organisée fin septembre afin de faire connaissance avec l'équipe pédagogique et de rencontrer les autres étudiants de la promotion. C'est l'occasion de présenter le déroulement de la formation et le fonctionnement de l'enseignement à distance.

- Deux journées pour les examens début juin.

Les déplacements sont à votre charge.

* **A distance**

Une classe virtuelle est généralement organisée à mi-parcours, dans le but de faire le point sur les travaux et les difficultés rencontrées. C'est l'occasion de discuter avec les membres de l'équipe pédagogique.

Des classes virtuelles avec un enseignant sont associées à certains modules de la formation.

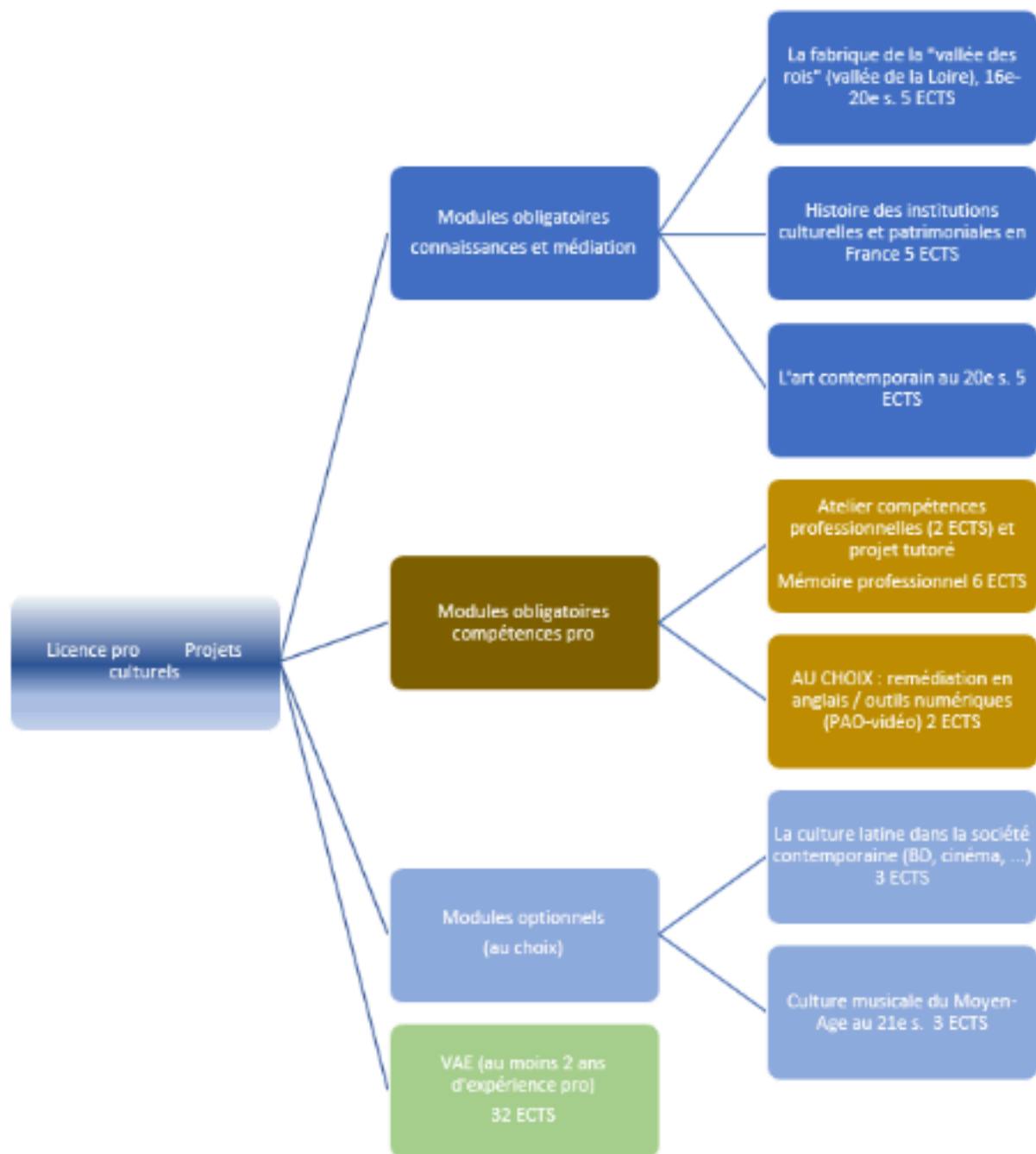
* Accès à la classe virtuelle depuis une connexion internet et une adresse URL qui vous sera fournie ultérieurement;

* Équipement nécessaire : micro-casque ; ou casque ; ou haut-parleur.

-> Découvrir l'[enseignement à distance](#).

Organisation des enseignements

La formation contient environ 150 heures d'enseignement et s'organise autour de 6 modules :



Pour visualiser, cliquez sur l'image

Les modules sont composés de cours magistraux et de travaux dirigés :

- * Les cours sont destinés à approfondir votre culture générale.
- * Les TD vous permettent de maîtriser les méthodes des historiens, d'apprendre à rédiger et à construire une argumentation.

Les cours et les travaux dirigés sont mis en ligne de façon progressive. Toutes les deux semaines, un nouveau document complète et enrichit le cours dans chaque module.

Contrôle des connaissances

Comment valider de la formation?

Pour obtenir votre licence , il vous faut obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10. Chaque module propose des exercices, des évaluations à distance tout au long de l'année (contrôle continu) et un examen final.

* **Contrôle continu**

Pendant l'année, vous devez envoyer des devoirs (généralement des dissertations, analyses documentaires, travaux collaboratifs) par mail ou par courrier aux enseignants qui vous enverront ensuite les copies annotées. Vous pourrez accéder aux corrigés et aux notes de vos devoirs directement sur la plateforme EAD-UM.

* **Examen final**

En complément, un examen sur table est organisé début juin à **Le Mans Université sur 2 jours**.

Seuls 3 modules sont concernés :

- histoire des institutions culturelles et patrimoniales
- la fabrique de la « vallée des rois »
- l'art contemporain au 20^e siècle

* **Mémoire**

Le mémoire professionnel ne nécessite pas de soutenance devant un jury, seul le document sera évalué.

* **Rattrapage**

En cas d'échec aux examens du mois de juin, une session de rattrapage vous sera proposée en septembre dans les modules où votre note était inférieure à 10.

Calendrier

* **Ouverture des candidatures :**

1^{ère} session : du 11 avril au 12 juin 2022

2^{ème} session (sous réserve de place disponible) : du 22 août au 10 septembre 2022

* **Ouverture des inscriptions administratives :** début juillet

* **Début des enseignement :** 1^{ère} semaine d'octobre

* **Rendu du mémoire :** 15 mai

* **Examens :** début juin

* **Jury :** début juillet

* **Session de rattrapage :** 2^{ème} semaine septembre

* **Réunion de rentrée cette année :** 27 septembre 2022

* **En présence :**

Réunion de rentrée : fin septembre ou début octobre (1 journée)

Examens : début juin (2 journées maximum)

* **A distance** :

Une classe virtuelle sera organisée en janvier pour le suivi général.

D'autres classes virtuelles sont associées aux modules.

Responsable de formation & équipe pédagogique

La formation est constituée de professeurs et Maîtres de conférences :

* **Rachel Renault, responsable de la formation** : Maître de Conférences en Histoire moderne, Le Mans Université - Membre du TEMOS - **En savoir +**

* **Rita Soussignan** : Professeur en Histoire romaine, Le Mans Université - Membre du CESAM - **En savoir +**

* **Estelle Bertrand** : Maître de Conférences en histoire romaine, Le Mans Université - Membre du CESAM - **En savoir +**

* **Aurélien Ruellet** : Maître de conférence en Histoire moderne, Le Mans Université - Membre du CERHIO - **En savoir +**

* **Renaud Bouchet** : Maître de Conférences en histoire de l'art contemporain, Le Mans Université - Membre du Temos - **En savoir +**

* **Stéphane Tison** : Maître de Conférences en Histoire contemporaine, Le Mans Université - Membre du TEMOS - **En savoir +**

* **Véronique Iles** : professeur d'anglais au Lycée professionnel Funay- Boucher, Le Mans

* **Joël Bodereau** : musicologie

* **Sébastien Angonnet** (ingénieur d'études) et **Yannick Véry** (vidéaste)

Modalités d'inscription

Pour candidater en ligne, rendez-vous sur [ce portail dédié](#)

Ouverture des candidatures :

1ère session : du 11 avril au 12 juin 2022

2ème session : du 22 août au 10 septembre 2022

Vous avez besoin de complément d'information ? Consultez [notre page](#).

Public cible

Toute personne salariée et/ou demandeur d'emploi dans le domaine de la culture, du patrimoine, du tourisme.

Cette formation n'est pas ouverte aux étudiants en formation initiale.

Dans les DOM-TOM les examens peuvent être réalisés sur place. Dans ce cas, vous devez prendre contact avec un établissement scolaire qui doit être centre d'examen.

Cette formation est ouverte au public francophone avec équivalence de diplôme pour l'accès à la formation. Les examens en présentiel peuvent être organisés dans le pays de résidence. A charge pour vous de contacter l'ambassade de France de ce pays.

Le SFC, Service de Formation Continue universitaire, vous accueille, vous oriente et vous accompagne dans votre projet de reprise d'études?

Toutes les informations nécessaires dans cet [espace dédié](#).

Pré-requis nécessaires

Avoir validé :

- * un niveau BAC +2 (et validé 120 ECTS) ou
- * une licence (Lettres, langues ou Sciences humaines et sociales) ou
- * un BTS (professionnels secteur culturel, tourisme : animation, gestion, action commerciale pour les activités culturelles ou touristiques)

ET

- * disposer d'une expérience professionnelle dans le secteur de la culture, du tourisme et/ou du patrimoine (au moins 2 ans)

OU BIEN :

- * avoir une validation de vos Acquis Professionnels ([Renseignements sur la VAP](#))

Pré-requis recommandés

Pour suivre cette formation dans des conditions optimales, il est notamment conseillé :

- * de maîtriser l'informatique, internet et la langue française ;
- * d'avoir une bonne capacité d'organisation et de travail en autonomie ;
- * d'avoir suffisamment de temps à consacrer à la formation ;
- * de connaître le domaine culturel ;
- * de démontrer votre forte motivation professionnelle ou de professionnalisation dans ce secteur.

Insertion professionnelle

Cette licence vise à former en un an un professionnel de la culture qui exercera ses fonctions dans des organismes divers :

- * Collectivités territoriales (par voie de concours ou par contrat);
- * Centres culturels;
- * Associations;
- * Cabinets d'études;
- * Entreprises culturelles ou structures qui interviennent dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals.

Au niveau des responsabilités, il est sous l'autorité du responsable de la structure qu'il aide et qu'il assiste, mais il est l'opérateur sur le terrain.

Types d'emplois :

- * Chargé de l'action culturelle (relation avec les publics, médiation culturelle...);
 - * Chargée de diffusion (association théâtre, musique);
 - * Programmateur;
 - * Adjoint(e) à l'administrateur (structure culturelle);
 - * Assistant(e), Collaborateur(trice) du Directeur (musée, théâtre, cinéma, salle de concert, festival...);
 - * Adjoint du patrimoine (musée, bibliothèque);
 - * Médiateur(trice) culturel (collectivités, structures culturelles)
- * **Découvrez les métiers sur orientation-pour-tous.fr**
- * **Rechercher dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (code ROME)**
- **Pôle-Emploi.fr**
- * K1602 - Gestion de patrimoine culturel
 - * K2108 - Enseignement supérieur
 - * K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société
 - * G1102 - Promotion du tourisme local

Contacts

Responsable pédagogique

Tison Stéphane
stephane.tison@univ-lemans.fr

Contact administratif

Département Histoire
secHist-let@univ-lemans.fr

SFC Service Formation Continue
sfc@univ-lemans.fr